

Compte-rendu de réunion du 20 septembre 2022

Participants :

Nom Prénom	Organisme	Présent	Excusé
Romain Tholé - Mounir El Mehdi	DDT89	x	
Constance BERTÉ	DHUP / AD3 Politiques foncières		x
Martin BLAZEK	GIP Atgeri / Observatoire NAFU	x	
Martin BOCQUET	Cerema HdF Dir. Projet Cartofriches		x
Lucien BOLLOTTE	LIFTI	x	
Isabelle BRIDENNE	Banque des Territoires		x
Thomas BROSSET	Partenaire technique de OpenData France		x
Geoffrey ALDEBERT	Etalab - schema@data.gouv.fr	x	
Laurent CHATEAU	ADEME / friches urb. et sites pollués		x
Lucas CHEVRIER	Intercommunalités de France		x
Julien DARIO	Région Sud Dir. projet connaissance territoire		x
Hugo DEMAILLE	AMF Conseiller technique habitat		x
Julien DENIEL	EPF Bretagne	x	
Nathalie FOURNEAU	AMF		x
Arnauld GALLAIS	Cerema Ouest - Animateur GTs CNIG	x	
Francis GARRIDO	BRGM		x
Christine GRIMAL	CEREMA / DTerMed / DTVB / TERR	x	
Jamila JAAIDANE	ANCT / Territoires d'industrie		x
Caroline JOIGNEAU-GUESNON	IGN relat. partenariales et institutionnelles		x
Marc KASZYNSKI	Président du LIFTI	x	
Raphaëlle KOUNKOU-ARNAUD	DHUP / AD3 Politiques foncières	x	
Frederic LASSERON	Cerema		x
Antoine LEMOT	Cerema CE resp. études géomatiques		x
Benoît LEPESANT	Banque des Territoires	x	
Stéphane LEVEQUE	Cerema / Chargé de mission ZAN	x	
Didier MARGOT	ADEME / Requalification des friches	x	
Marina MIALHE	Bordeaux Métropole, dir. stratégie foncière	x	
Edouard MOUGIN	MODAAL Conseil	x	
Benjamin PAUGET	Tesora - Géofriches	x	
Nicolas PELÉ	Cerema Med resp. études foncier	x	
Cyril QUEFFEULOU	EPF Normandie	x	
Julie RAFFAILLAC	Région Sud / projets logistiques		x
Mathieu RAJERISON	Cerema		x
Thomas RAULET	Banque des Territoires		x
Bernard RONGIONE	Cerema	x	
Carole ROPARS	Intercommunalités de France		x
Carine SCHMITT	EPF Normandie	x	
Etienne TAFFOUREAU	BRGM chef projet système d'informations		x
Sylvain THUREAU	Région PACA connaiss. territoriale (SIG)	x	
Renaud VANDENBOGAERDE	Région Hauts-de-France		x

Ordre du jour :

- Revue du dernier compte-rendu, actus diverses
- Présentation de GéoFriches® (*B. Pauget, E. Mougin*)
- Revue des contributions du Github (*tous*)
- Production du "schema CNIG Friches" pour data.gouv.fr (*A. Gallais*)

Prochaine réunion : **date à définir en fonction de l'appel à commentaires CNIG**

L'ensemble de la documentation et des présentations de la réunion est disponible sur [l'espace de partage](#) du GT CNIG Friches.

1. Revue du précédent compte rendu. Points d'info et d'actu

Actions réalisées :

- Actualiser le projet de standard et les issues en fonction des décisions du dernier GT Friches (A. Gallais)
- Actualiser la version du schéma au format json pour data.gouv.fr (A. Gallais et M. Rajerison)
- Interroger le Bureau des sols et sous-sols (DGPR/B3S) pour établir la liste complète des valeurs de mise en sécurité de sites, telles que formulées dans la réglementation (D. Margot)
- Réinterroger le périmètre des friches à considérer (C. Queffeuou)

Actions prévues en séance :

- Présentation de Géofriches (B. Pauget, E. Mougin)

Actions prévues, à lancer ou poursuivre :

- Retours d'expériences : Wallonie (via LIFTI), Bénéfriches (ADEME), outil de la DDT des Ardennes (DDT08 à contacter), EPF Bretagne (remplaçante de J. Deniel)

Ultérieurement :

- Transmettre le projet de décret d'application et la typologie des usages pour les "sites et sols pollués" (M. Kaszynski, cf. § Infos-actus)
- Accompagner le standard (une fois validé) d'un guide méthodologique (tous)

INFOS-ACTUS

- Les [Assises Nationales du Foncier et des Territoires](#) (ANFT), organisées par LIFTI et Business Immo se tiendront à Nancy (Palais des Congrès) les 6 et 7 octobre. L'atelier "Observer, inventorier les friches" sera animé par M. Mialhe le 6 octobre à 10h, avec les interventions de S. Levêque (Cerema), E. Mougin (Modaal), Mathilde Flas (région Wallonie), et Claire Butty (parc naturel régional Forez-Livradois).
- Le projet de décret sur la typologie des usages pour les "sites et sols pollués" a été présenté en mars au groupe de travail "sites et sols pollués" du Conseil supérieur de la prévention des risques technologiques (CSPRT), puis soumis à une consultation publique et au vote du CSPRT le 17 mai. Ce décret s'appuiera sur un guide définissant ce qu'on entend par "usages SSP" et en établira une typologie. L'INERIS est en charge de l'élaboration de ce nouveau guide. Le GT SSP du CSPRT se réunira le 21 septembre sous la présidence de M. Kaszynski.

2. Présentation de Géofriches

Par B. Pauget, E. Mougin, Cf. [présentation ici](#).

GéoFriches® est un outil numérique d'aide à la décision pour le pilotage et la reconversion des friches issu d'un projet de recherche et développement co-développé par Tesora, Modaal conseil, et l'université de Saint-Etienne.

Il s'adresse aux acteurs publics et privés pour suivre et piloter le cycle de vie d'une friche : l'identifier en croisant et triant l'information issue de multiples sources, la caractériser, la qualifier suivant différents axes dans une cartographie permettant de comparer et hiérarchiser les éléments d'un "portefeuille de friches", pour ensuite envisager différents

scénarios de reconversion et enfin piloter leur suivi opérationnel. Ces différentes fonctions sont réparties dans des modules dédiés.

Géofriches est basé sur une forte interopérabilité avec les systèmes d'informations ouvertes existants (foncier, urbanisme, pollution, risques, etc...) permettant d'exploiter les informations depuis leurs sites de publication (GPU, InfoSols, Géorisques, etc.) et les compiler dans l'interface.

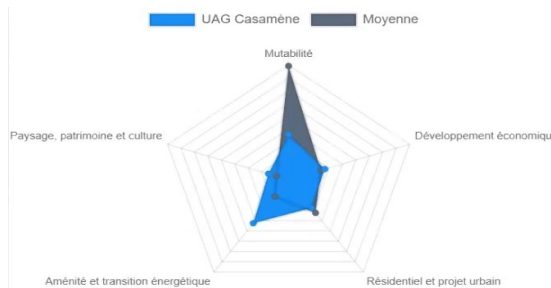
Le tableau de bord permet de gérer un "portefeuille de sites en friche" et de présenter un état d'avancement global de leurs reconversions.

L'ajout d'une friche s'effectue en saisissant le périmètre du site et en renseignant les informations principales puis détaillées. Ce périmètre est ensuite croisé avec le cadastre, le GPU, le patrimoine naturel dans l'INPN pour "rapatrier" les informations correspondantes (parcelles, zonages, etc.).

Le module "Qualifier" permet de compléter l'information, d'établir une fiche de synthèse en pdf sur deux pages, et d'afficher l'information suivant les multiples thématiques : périmètre et accessibilité du site via les infrastructures routières et transports en commun, historique du site, attractivité, répartition de l'occupation du sol (à partir de différentes sources dont : OCSGE IGN ; Corine Land Cover ; LUCAS), biodiversité, risques, pollution, urbanisme, foncier, immobilier, etc.

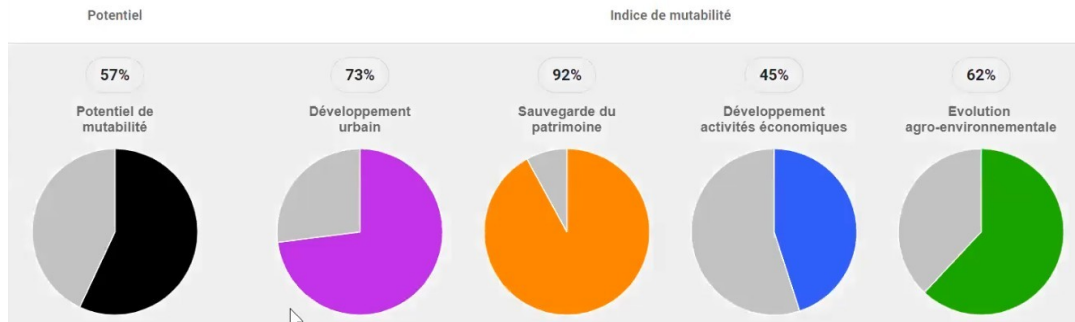
Chaque rubrique compile toutes les informations dans un rayon paramétrable de recherche autour du site : quelles sont par exemple pour la thématique pollution les informations BASOL, BASIAS, SIS recensées dans un rayon de 700 autour du site. Géofriches permet de compiler et stocker toutes les études réalisées sur le site : plans de gestion, risques sanitaires, études de vulnérabilité, diagnostics, etc.

Dans le module "Hiérarchisation", chaque thématique et ses critères peut ensuite être notée et pondérée d'un coefficient pour dessiner un diagramme polaire suivant des axes représentant les potentiels de : mutabilité, développement économique, projet urbain, transition énergétique, préservation du patrimoine environnemental et culturel.



Ceci permet de comparer le site à une "moyenne" ou à d'autres sites pour définir des priorités de reconversion.

Il est ensuite possible d'évaluer le potentiel de mutabilité de la friche et son potentiel suivant différents scénarios de destination pour identifier les opportunités en termes de développement urbain, sauvegarde du patrimoine, développement d'activités économiques ou développement agro-environnemental.



La solution basée sur une appli web présente une interface simple particulièrement conviviale et intuitive.

Géofriches viendra naturellement s'alimenter en données conformes au standard CNIG Fiches et pourra s'interfacer avec d'autres solutions existantes, par exemple Bénéfriches, des solutions de calcul d'indices de mutabilité, etc.

Questions / débats

Géofriches illustre parfaitement le concept d'interopérabilité entre systèmes d'informations autour de la thématique des friches.

Dans le cadre du projet, E. Mougin (Moodal) a préalablement réalisé en mars 2022 une [étude comparative d'une vingtaine d'observatoires des friches](#) pour identifier à la fois les champs communs et les particularités liées aux systèmes d'informations.

Le modèle de données de Géofriches reste très évolutif, de façon itérative sous le regard d'un groupe d'utilisateurs : territoires, EPF locaux et EPF d'Etat. L'interopérabilité avec les systèmes d'informations constitue un axe essentiel du projet et sera évidemment maintenue avec la plateforme nationale Cartofriches ainsi qu'avec différents outils opérationnels de niveau local.

L'équipe Géofriches indiquera via les issues du Github Fiches d'éventuelles lacunes du modèle CNIG Fiches par rapport à celui de Géofriches.

C. Queffeuilou demande si Géofriches offre la possibilité d'une vue synthétique à l'échelle d'un territoire. Celle-ci est effectivement permise en exploitant le concept de "portefeuille de friches". Un EPF peut donc disposer de la vision globale mais également par territoire. Le décisionnel territorial et l'accompagnement décisionnel figurent parmi les fonctionnalités principales de l'application Géofriches.

L. Bolotte s'enquiert des éventuelles difficultés de collecte liées à de la rétention d'informations. L'équipe Géofriches n'a pas rencontré de telles difficultés sur les territoires d'expérimentation impliqués dans le développement du projet. La majeure partie des données est d'ailleurs publique. Il revient ensuite à l'opérateur de collecter la donnée métier propriétaire pour l'intégrer dans Géofriches, par exemple des études sur la pollution, des études d'urbanisme, etc. Le projet Géofriches a particulièrement travaillé sur les aspects relatifs à la sécurisation des données (liée à l'authentification des comptes) mais également à la consolidation, au traçage, au suivi de la qualité et à la pérennité du stockage de l'information sur les friches. Les prestataires d'études ou autres tiers bénéficient d'accès temporaires et sécurisés au dossier relatif à telle friche pour l'abonder des résultats de leurs études, par exemple : une étude sur la pollution.

Décision / Actions

- *Signalement d'éventuelles lacunes du modèle CNIG Fiches (équipe Géofriches)*

3. Revue des contributions

Par A. Gallais, Cf. [présentation ici](#), (pages 5 à 9)

Les contributions (ou "issues") sont catégorisées en "métier", "technique", "éditoriale" et sont "en cours" ou "traitées". Deux points d'attention sont rappelés :

1/ créer un compte [Github](#) et s'abonner au Github (bouton "Watch") pour être notifié des contributions ;

2/ bannir les contributions multiples (=> questionner un seul point par issue).

Le Github comprend actuellement [47 contributions](#) (propositions, remarques, etc.) dont 38 traitées et [9 en cours](#) : 6 "métier", 2 "technique", 1 "éditorial". Elles sont examinées en séance :

Contributions "métier"

[#47 Les friches prises en compte dans le cadre du standard](#)

La proposition de C. Queffeuilou de prendre en compte l'activité économique agricole dans le périmètre et la définition des friches est validée. La proposition de définition sera intégrée au paragraphe Glossaire (p5 du [projet de standard](#)).

C. Queffeuilou la complétera d'une rédaction au sujet des espaces utilisés marginalement.

S. Thureau mentionne la problématique des "détournements agricoles" et autres dépôts de déchets.

[#39 Liste de valeurs du champ site_type](#)

Le groupe de travail adopte la proposition d'ajout de deux valeurs au champ "site_type" : "agro-industrielle" et "carrière ou mine". Il est précisé que l'item "agro-industrielle" comprend également les friches dont l'origine est une exploitation agricole désaffectée.

[#46 Estimation réalisée et mise en vente](#)

Le fait de disposer à un moment donné d'une estimation d'un site ne donne pas sa valeur réelle qui ne se révélera qu'au moment du réemploi effectif. D'autre part, l'inventaire des friches privilégie leur description factuelle en évitant de préjuger de leur ouverture à des projets. Pour ces raisons, la proposition d'ajout d'une information sur le fait qu'une estimation a été réalisée n'est pas retenue.

[#45 Site orphelin](#)

La proposition d'ajout d'un champ booléen sur le fait que les responsables sont défaillants au sens de la réglementation ICPE n'est pas retenue pour le socle national même s'il peut trouver son intérêt à l'échelle locale.

Dans le cadre de ses missions, l'ADEME assure, sur demande de l'Etat, la conduite des travaux de mise en sécurité des sites et sols pollués à responsable défaillant. Le GT Friches se prononce pour l'ajout d'un champ de type url redirigeant, lorsque le site a fait l'objet d'une intervention de l'ADEME, vers sa fiche dans [la base des sites pollués gérés par l'ADEME](#), dont voici [un exemple](#). Le libellé du champ pourrait être "site_url_ademe".

S. Levêque remarque que le champ "site_url" correspond à un champ d'informations de type "pour en savoir plus" et il contient le lien vers la fiche de description la plus à jour décrivant le site, qu'elle soit issue de BASOL, BASIAS, ou InfoSols.

[#44 Occupation du site](#)

Le GT Friches valide la proposition d'ajout d'un champ décrivant l'occupation de la friche, comprenant les valeurs : "totalement inoccupé", "partiellement occupé", "occupation transitoire ou temporaire", "occupation illicite".

Le libellé du champ sera "site_occupation".

#15 champ "site_securite"

D. Margot a interrogé le Bureau des sols et sous-sols (DGPR / B3S) pour disposer de la liste complète des valeurs telles que formulées dans la réglementation. B3S a proposé cette liste de valeurs pour décrire la mise en sécurité :

- "évacuation des produits dangereux et déchets présents sur le site"
- "interdictions ou limitations d'accès au site"
- "suppression des risques d'incendie et d'explosion"
- "surveillance des effets de l'installation sur son environnement"
- "mesures de gestion de pollution ou restrictions temporaires"
- "existence d'une attestation de mise en sécurité"

La proposition est retenue et remplacera les valeurs actuelles du champ "site_en_securite". Les valeurs contenues dans Cartofriches, issues de Basol ou de InfoSols, font l'objet de règles de correspondance énoncées dans l'[issue #15](#).

Contributions "techniques"

#36 Gestion de la date d'arrêt de l'activité lorsque c'est un millésime

Etant parfois difficile de retrouver la date de cessation d'activités d'un site en friche, le GT Friches valide la proposition de stocker cette date en millésime (AAAA) plutôt qu'en date précise (AAAA-MM-JJ).

#27 Conformité au modèle INSPIRE

Le projet de standard est conforme à la Directive INSPIRE quant aux consignes de saisie de métadonnées (cf. §5 "Métadonnées"). Le BRGM peut-il préciser sa proposition ?

Contributions "éditoriales"

#26 Mention loi ALUR + consolidation bases "SSP"

La proposition consiste à mentionner la loi ALUR et les dispositifs réglementaires associés, notamment les secteurs d'Information sur les sols (SIS), ainsi que l'évolution des bases historiques vers la base consolidée InfoSols.

Le GT Friches valide cette proposition, en particulier concernant les dispositions sur les SIS, et réagira sur une proposition de rédaction du BRGM.

Décision / Actions

Le groupe de travail valide le projet de standard CNIG Friches et le déclare éligible à l'appel à commentaires CNIG sous réserve de l'intégration des contributions validées en séance.

La date de la prochaine réunion se situera durant ou à l'issue de la période d'appel à commentaires, suivant leur volume et leur nature.

- Compléter la rédaction au sujet des espaces utilisés marginalement (C. Queffeuilou)
- Actualiser le projet de standard et les issues en fonction de ces décisions (A. Gallais)
- Régénérer la documentation automatisée pour schema.data.gouv.fr (A. Gallais)
- Lancer l'appel à commentaires CNIG (A. Gallais)

4. Production du "schema CNIG Fiches" pour data.gouv.fr

Par A. Gallais, Cf. [présentation ici](#), (pages 10 et 11)

Le GT CNIG Fiches expérimente la création d'un géostandard à la fois sous l'égide du CNIG et en conformité avec le processus Etalab de création et diffusions de schémas. (*Un schéma Etalab est synonyme de : "modèle de données"*).

A. Gallais présente les principales étapes du processus de création de documentation automatisée du schéma en vue de sa publication sur schema.data.gouv.fr :

- synthèse du modèle de données dans un tableur ;
- conversion au format JSON ;
- finalisation et vérification du modèle de données au format JSON ;
- installation, paramétrage et exécution des routines (code python) de génération de la documentation du modèle au format markdown.

Le résultat est consultable à la rubrique [Fiches/schema/documentation/](#) du Github Fiches. Il s'agit de deux fichiers représentant le modèle de données synthétisé dans [un tableau](#) et détaillé en [une page](#).

L'intérêt du formatage selon schema.data.gouv.fr du modèle de données CNIG Fiches est de permettre l'utilisation [des outils d'Etalab](#) pour la saisie, la validation (*vérification de la conformité au modèle*) et la publication open-source des données "Fiches" structurées suivant le standard CNIG Fiches.

5. Liens utiles

[GT CNIG Fiches](#), [Mandat](#),

Version courante du [Projet de standard CNIG Fiches](#)

[Github du projet](#), [MURAL du projet](#)

[Ressources des réunions du GT CNIG Fiches](#)

[Plateforme nationale Cartofriches](#), [Cartofriches sur le site du CEREMA](#),

[Laboratoire d'innovations foncières et territoriales innovantes](#) (LIFTI)

[Requalification des friches urbaines : enjeu majeur pour les collectivités - doss. Techni-cités data.gouv.fr](#)